

CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session de la vingt-deuxième Législature

1955

COMITÉ PERMANENT

DES

CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

Président: M. H. B. McCULLOCH

PROCÈS-VERBAUX ET TÉMOIGNAGES

Fascicule 2

BILL 262

Loi ratifiant une convention entre les commissaires du havre de Toronto, la *Toronto Terminals Railway Company*, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.

SÉANCE DU MARDI 26 AVRIL 1955

TÉMOINS:

M^e A. D. McDonald, avocat régional des chemins de fer nationaux du Canada et avocat de la *Toronto Terminals Railway Company*; M. E. B. Griffith, directeur général des commissaires du havre de Toronto.